

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 21 juillet 1855

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Aillot](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Van Elewyck \[Forest\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 juillet 1855](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin reçoit la lettre de Brullé au moment où il partait à Forest. Il est heureux d'apprendre que madame Brullé l'a rejoint à Bruxelles. Il lui annonce qu'il diffère son voyage de quelques jours, qu'il fait moudre du silex et prépare du vernis pour la cheminée n° 11, et qu'il envoie à Bruxelles des châssis en fonte contenant des modèles de calorifères. Il l'informe qu'il part à Paris quelques jours et se rendra à Forest ensuite, peut-être avec son premier mouleur Aillot, de façon à mettre en route le travail sur les modèles envoyés. Sur la comptabilité de l'établissement de Forest : Godin fait un examen détaillé des documents établis par Cador ; il compare l'économie de la production des usines de Forest et de Guise ; l'usine de Guise

consomme 439 kg de charbon par jour (contre 348 kg à Forest) et on y fait fonctionner une machine à vapeur de 10 chevaux de quatre heures et demie du matin à sept ou huit heures le soir. Sous sa signature, Godin écrit en forme de devise : « Bien sot qui se fait breveter ». Un post-scriptum manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre complète l'information sur l'expédition de matériel à Forest.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 8/14 ».

Support Ajouts d'informations manuscrits à la mine de plomb sur les folios 10r et 13r de la copie de la lettre.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils et matériels](#), [Brevets d'invention](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Ressources naturelles](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Aillot \[monsieur\]](#)
- [Brullé, Adèle Augustine \(1819-1897\)](#)
- [Cador, Louis](#)
- [Van Elewyck \[Forest\]](#)

Lieux cités

- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Aillot

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Négociant en bois à Hannappe (Ardennes).

Nom Brullé, Adèle Augustine (1819-1897)

Genre Femme

Pays d'origine France

Biographie Fille du graveur géographe Pierre-Antoine Tardieu (1784-1869) et d'Eugénie Debonnaire, née en 1819 à Paris et décédée en 1897 à Paris. Elle épouse en 1843 l'éditeur de musique fouriériste Alexandre Brullé (1814-1891). Le couple se trouve à Bruxelles au cours des années 1850 et travaille pour Godin qui installe en 1857 à Forest puis à Laeken une succursale de la manufacture de Guise. Adèle Augustine Brullé s'occupe de la comptabilité de l'usine. Elle accueille Marie Moret envoyée en pensionnat à Bruxelles en 1856-1860. Alexandre Brullé met fin à ses fonctions de directeur de l'usine de Laeken le 13 mars 1863. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Adèle Augustine Brullé entretient une correspondance avec Marie Moret. Elle est abonnée à Saint-Mandé (Val-de-Marne) au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Elle vit chez sa soeur cadette Céline Beauvisage à partir d'avril 1891 au 11, rue de l'Estrapade à Paris, où

elle décède le 10 avril 1897.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomVan Elewyck [Forest]

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

BiographieEmployé belge des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Forest-lez-Bruxelles (Bruxelles, Belgique) de 1853 à 1856.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation4 p. (10r, 11r, 12v, 13r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/10/2023

Guise le 20 juillet 1855

10

8
14

Mon cher Monsieur Brulle

Je suis charmé d'apprendre que M^{me} Brulle
soit enfin venue sous vos yeux. votre lettre tant
attendue m'est arrivée au moment où j'allais
mettre le grand carrosse pour me rendre à
Forest et j'ai eu l'honneur de son contenu fait venir
à quelques jours de ce voyage je fais mander
de Lille et de Valenciennes qui accompagneront le
modèle de la chemise n^o 11

Je n'ai fait partie le 16 et pour être dirigé
par le sieur de Bruxelles
5 chassés en forte pesant
il contiendrait quatre de cataplasme n^o 12 et auxquels
ils servent de caisses avec une petite vis
en bois supplémentaires ce qui fait en tout
6 caisses

La fonte des cataplasmes pesant
la même id id
comme on dort trois jours de suite et on semble
qu'on pourrait débiter tout la fonte à une valeur
de 100 à 50 francs % l'ait en douane Camilleville
ou ailleurs

au lieu donc de partir pour Bruxelles je pars
à soir pour Paris ou je fais venir quelques jours
à mon retour je me rendrai à Forest

Je me demande dit m'ont dit pas utile
que je fasse partir au sieur Brulle mon premier
inventeur pour faire les caisses et mettre le travail
des différents modèles que j'indique en fabrication et
son train

Maintenant quelques explications sur le document
de comptabilité que vous m'avez envoyé sans un
seul mot d'observations et sans réponse aucun
sur les conséquences que vous avez du train
de la machine que vous avez fait ou de faire de
toutes ces choses depuis que vous êtes à Forest
M^{me} Cadot a fait en entier ce qui est
restant de la dernière ils ne paraissent

372K
17/8
17/8

chose possible de comprendre à Paris, mais
 dans l'état de choses il ne paraît point
 possible de donner tout cela de faire, mais de
 l'entretenir. Les dépenses au partage de ce qui est
 l'acte de ce qui est fait, mais il me semble que
 il serait mieux de ne faire valoir que
 ce qui est fait, et de ne pas donner à la
 disposition de la dette, mais de la faire
 valoir dans son capital engagé dans le
 matériel pour 2453. 14. 1/2 d'approximativement 2722
 l'amortissement est d'approximativement 256
 cela fait déjà une somme de 2467
 ensuite les frais de procès en multipliant
 il est évident que la dette proposée est
 de 2467 plus les dépenses de justice que la
 des bénéfices
 les nouvelles dépenses de justice sont bien
 résultent de la répartition des gains, mais
 et que sans pareille répartition, on ne peut
 pas sans son usage d'appeler cette attention
 des dispositions après la mort, et par conséquent
 dire que par une telle répartition, on ne peut
 que les avoir, et que la promesse qui n'est
 et que par une telle répartition, on ne peut
 que la répartition des valeurs en être
 assurément une répartition de compte de
 en tant qu'il est fait, et que les matières
 dans la fabrication, et il y a toujours
 un moment où la dette est subordonnée
 telle que sans pareille répartition
 de la dette, et que si une fois par
 quelque chose, on ne peut que sans
 l'acte de ce qui est fait, et que sans
 comptabilité générale
 la répartition de la dette, et que sans
 l'acte de ce qui est fait, et que sans
 l'acte de ce qui est fait, et que sans

mais s'il faut que je vous dise le nombre que de
 l'argent de l'industrie au dessus de ce qui aurait
 été sur les puits de l'an dernier deux millions
 j'ai dit que le nombre précédent 6666
 content en moins
 est donc un gaspillage de fr. 22046,48 par an
 l'industrie n'est pas sans être l'objet d'un
 fait, et sans doute que si sans aucun
 établissement de l'argent sur le puits de la
 fabrication de l'acier que nous pourrions avoir à
 nous l'industrie sans doute de nous être rendus
 j'appelle votre attention aussi sur ce
 point M. Cadon signale une consommation
 de 106 mille kilog de charbon à 300 francs
 de travail par an cela donne une consommation
 de 368 kilog par jour
 je consomme à l'heure 197 mille kil qui
 est par jour 439 kil il y a une machine
 qui tourne de 10 heures que l'on allume tous
 les jours à 6 heures 1/2 du matin et qui fonctionne
 jusqu'à 7 heures du soir quelques heures que
 les machines marchent sans jamais arrêter
 or M. Cadon porte lui-même 110 à 150 kil
 de charbon par jour et l'on ne peut pas tout les
 jours on est passé à l'est
 vous comprendrez que cette lettre vous est toute
 personnelle et que vous devez l'achever de dire clair
 votre premier
 accordez-moi que M. Bouché mes amitiés
 cordiales

bon est qui a fait l'écriture

Godin

J'ai vu de l'industrie que dans les ateliers il y a un peu d'acier
 16 kil 300. de fr. 40 100 de l'acier en l'air de l'acier et l'acier
 dans un atelier